

STAGE Conseil d'Administration jeudi 25 janvier 2018 de 9h30 à 16h30

Au SNES, 37 rue Ponsardin à Reims.

Stage animé par Grégory Frackowiak, du secteur « politique scolaire » de la section nationale du SNES

- Droits syndicaux dans les établissements
- · Conduite du C.A.
- · Textes règlementaires

Le SNES participe aux frais de déplacements des <u>syndiqués</u>; essayez de vous grouper. Le repas pourra être pris en commun au lycée Libergier moyennant la somme de 9 euros. Le cas échéant, il faudra vous inscrire pour ce repas.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement. L'autorisation d'absence est de droit, sans perte de salaire ni récupération, si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit **avant le 25 décembre 2017**. Elle est à faire auprès du chef d'établissement en utilisant le modèle suivant :

Zife est a faire aupres du chef à établissement en a
Nom, prénom.
Établissement.

à Mme la Rectrice Sous couvert de M. le Principal / Proviseur

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le 15 décembre 2016 toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale organisé par le SNES sous l'égide de l'IHRSES. Ce stage aura lieu à Reims.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes salutations respectueuses.

Date et signature

Afin que nous puissions organiser au mieux ce stage, merci de nous adresser ce coupon au plus tôt.

STAGE C.A jeudi 25 janvier 2018						
Inscription au stage à retourner par voie postale au SNES 35-37, rue Ponsardin 51100 Reims, par fax au 03.26.88.17.70 ou par mél : s3rei@snes.edu						
Nom : Prénom :						
Établissement :						
Adresse personnelle :						
Tél : Mél :						
Prendra le repas de midi :	oui	non		TI		
Si vous avez une question ou une remarque préalable, indiquez-le.						